



L'analyse typo-morphologique, la phase 1 du diagnostic du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Objectif

Élaborer Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) morphologique et contextuel

« Dans le respect des objectifs de densification des territoires urbains et de limitation de la consommation des terres agricoles, naturelles et forestières, le PLUi de Montpellier Méditerranée Métropole et de ses 31 Communes permettra, en particulier, de pallier les effets induits par la suppression immédiate du coefficient d'occupation des sols (COS) et des règles de superficie minimale des terrains consécutive à la promulgation de la loi du 24 mars 2014 dite « loi ALUR ».

Il s'agira, dans cette perspective, d'élaborer un PLUi métropolitain novateur privilégiant une approche contextuelle et/ou morphologique, portant sur les formes et les densités urbaines ainsi que les règles architecturales souhaitables (gabarits, hauteurs, implantations, emprises au sol...) et ce, afin d'insérer plus efficacement le projet urbain dans son environnement».

Délibération de prescription du PLUi
Conseil de Métropole du 12 novembre 2015

L'ancienneté de l'urbanisation sur l'agglomération montpelliéraine et les différentes périodes de son évolution, expliquent la grande diversité de formes urbaines présentes sur le territoire : origines rurales, médiévales, modernes, contemporaines. Chaque période a laissé une trace plus ou moins perceptible.

Cette diversité est le témoin du perpétuel mouvement de la ville au gré des époques, des besoins de la population, des projets... mais également au gré des capacités du territoire à pouvoir accueillir ces évolutions (extension, renouvellement...). C'est notamment pour identifier les capacités du territoire à supporter socialement, techniquement et spatialement ces évolutions, que cette analyse typo-morphologique est nécessaire.

Ce travail d'inventaire constitue la première phase du diagnostic du PLUi. En effet, il a permis de dresser un état des lieux partagé des différents types de tissus urbains présents sur la métropole. Ce travail sert de base à l'élaboration du PLUi, notamment le zonage et le règlement.

Réalisé en 2016, ce travail concerne les résultats obtenus sur la ville de Montpellier. Il convient de préciser qu'il a fait l'objet d'une mise à jour à partir de la base de données OccsSols 2021.

Composition du livret

- 1 - Intérêt de l'analyse typo-morphologique
- 2 - Définition et méthode de l'analyse typo-morphologique
- 3 - Présentation de la classification des tissus urbains
- 4 - Portrait du secteur Coeur d'agglomération
- 5 - Atlas cartographique

Modérer la consommation de l'espace et lutter contre l'étalement urbain, tout en activant la qualité du cadre de vie du territoire

Un territoire d'une exceptionnelle, mais fragile, biodiversité, une métropole accueillant une croissance démographique continue depuis plusieurs décennies, un cadre législatif qui vise à limiter les extensions urbaines et privilégier la densification des tissus urbains constitués, des épisodes naturels et météorologiques impactants, une métropole qui doit évoluer sans dilapider la richesse de son environnement ... Ce contexte pluriel nécessite aussi que le développement urbain de la Métropole se fasse sans compromettre l'identité du territoire et la qualité du cadre de vie des villes et des villages. Cela est le fondement du Schéma de Cohérence Territoriale révisé.

Pour ce faire, un diagnostic typo-morphologique de l'ensemble du territoire métropolitain a été réalisé, dans le but d'analyser et de caractériser les tissus et ensembles urbains sous le double regard de la forme des villes et des villages et de la fonction du cadre bâti.

Cette analyse est un précieux outil de diagnostic de l'état des lieux à un instant donné des différents tissus urbains de la métropole, de leur ambiance et de la qualité de leur cadre de vie (et, le cas échéant, de leurs faiblesses), afin de définir le cadre de règles adaptées à tous les contextes.

Le premier objectif de ce travail a été la connaissance fine des différents tissus bâtis, en regroupant des grandes unités homogènes/ tissus urbains cohérents, dans le but de mieux appréhender :

- La préservation du patrimoine en identifiant les éléments de cette cohérence : caractéristique du bâti, organisation spatiale, morphologie urbaine, richesses patrimoniales et architecturales, qualités des paysages, éléments fondateurs de l'identité du territoire, etc.
- Les capacités d'évolution de ces tissus et du territoire à supporter socialement, techniquement et spatialement les objectifs de densification au travers de critères comme : desserte par les transports en commun, présence d'équipements publics et/ou privés, services, commerces, potentiels de densification –« dents creuses »–, absence de risques pour les populations, etc.

2 - DÉFINITION ET MÉTHODE DE L'ANALYSE TYPO-MORPHOLOGIQUE

Catégoriser les formes urbaines pour encadrer leur développement

Définition

L'analyse typo-morphologique est une méthode d'études et d'analyse déclinable pour tous les tissus urbains. Elle est issue de travaux de recherche menés par les écoles d'architectures italiennes dans les années 1960 et résulte de la combinaison entre la forme de la ville (alignements, plans des rues, forme du parcellaire, paysage et place de la végétation...) et la typologie de l'architecture de chaque bâtiment ou îlot (fonction -habitat, commerces, bureaux, etc. -, dimension, type de construction, esthétique des façades, relation de voisinage -alignement, retrait, vis-à-vis-). Cette méthodologie se place donc au croisement entre l'architecture et l'urbanisme, entre le bâti et le quartier, entre la parcelle et la rue.

Méthodologie

Pour chaque quartier, pour chaque rue, pour chaque îlot, ont été analysés les critères suivants :

- L'espace public et l'espace libre (ambiances et usages),
- La vocation du tissu (programme),
- Les caractéristiques du bâti (implantation, hauteur, emprise au sol...),
- La parcelle (forme, taille, organisation).

En s'appuyant également sur les destinations et sous-destination du code de l'urbanisme (articles R151-27 et 28 du Code de l'Urbanisme), l'analyse combinée de la morphologie urbaine et de la typologie architecturale a conduit à définir plusieurs catégories de tissus urbains pour chacun desquels se dégage une unité de caractéristiques. Cela a permis d'identifier 14 classes différentes sous-catégories, que l'on peut regrouper en grandes catégories :

- Les tissus urbains de centralité : centre-ville, centre-village, faubourg,
- Les tissus urbains mixtes à dominante d'habitat : habitat collectif, habitat individuel, etc.,
- Les tissus à dominante économique,
- Les tissus à dominante d'équipements.

Classes typomorphologiques

-  Habitat collectif continu
-  Habitat collectif discontinu
-  Habitat individuel continu
-  Habitat individuel discontinu
-  Habitat individuel isolé
-  Centre village historique
-  Faubourg
-  Hameau
-  Equipements scolaires, culturels, de sports, de loisirs, de transports, de santé
-  Commerces
-  Artisanat industrie logistique
-  Tertiaire
-  Campings et résidences hôtelières
-  Bâtiments agricoles

Tissus urbains de centralité

Centre ville historique

Caractéristiques dominantes du tissu

- Tissu compact
- Homogénéité morphologique par ensemble ou par îlot
- Tissu à dominante minérale, hormis alignements et parcs (et plus rarement cœur d'îlot)
- Support majeur de l'identité de la métropole
- Continu du front bâti qui structure l'espace public

Espace public et espace libre (caractère et usages)

- Forte imbrication réciproque entre le bâti et l'espace public (implantation, forme)
- Espace public diversifié dans ses formes, ses fonctions
- support principal de la vie sociale et de l'animation
- Espace public hiérarchisé
- Espace libre (cour intérieure, jardin, cœur d'îlot) à caractère minéral et/ou paysager

Vocation

- Multifonctionnelle (avec dominante possible) avec concentration de fonctions animantes et attractives (commerces, équipements publics, services, transports collectifs et actifs...)
- centres civiques et perçus comme tels

Caractéristique du bâti

- Présence du caractère patrimonial (tissus anciens), architecture d'origines diverses, notamment emblématique
- Alignement sur l'espace public (ou léger retrait)
- Implantation sur les limites séparatives (ou léger retrait)
- Hauteurs élevées
- forte emprise au sol

Parcellaire

- Généralement petit et hétérogène

Centre ancien Montpellier



La partie la plus ancienne de la ville historique de Montpellier (l'Écusson) est protégée par le Plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV), règlement du secteur sauvegardé qui, sur son périmètre, joue le rôle de document d'urbanisme.

Si l'analyse typo-morphologique identifie l'Écusson comme tissu de centre-ville, ce secteur ne sera pas couvert par le PLUi.

Tissus urbains de centralité

Faubourgs

Caractéristiques dominantes du tissu

- Tissu globalement hétérogène en extension de la ville historique (centralités), «hors des murs»
- Présence d'une certaine homogénéité morphologique par rue
- Tissu à dominante minérale sur rue, dominante végétale en fond de parcelle
- Tissu compact qui participe de l'affirmation des axes structurants sur lesquels le tissu s'implante
- Urbanisation généralement spontanée

Espace public et espace libre (caractère et usages)

- Espace public généralement linéaire accueillant divers usages (circulation, trottoirs et stationnements selon l'espace disponible)
- Espace libre généralement en fond de parcelle ou cœur d'îlot et caractère paysager dominant

Vocation

- Mixité le long des axes structurants (concentrée au rez-de-chaussée)
- Dominante habitat le long des axes secondaires

Caractéristique du bâti

- Implantation en alignement ou en retrait sur l'espace public mais généralement continue formant le front urbain
- Implantation sur une ou plusieurs limite(s)
- Hauteurs basses à moyennes
- Architecture hétéroclite et d'époques diverses, parfois à caractère patrimonial
- Emprise au sol différenciée entre la façade sur rue (emprise élevée) et fond de parcelle / cœur d'îlot (emprise plus faible)

Parcellaire

- Tailles et formes variables, mais généralement en lanière (avec petit côté situé sur rue)

Faubourg Figuerolles



Faubourg Boutonnet



Boulevard de Strasbourg



Hameau

Caractéristiques dominantes du tissu

- Tissu compact
- Homogénéité morphologique par ensemble
- Tissu à dominante minérale
- Support d'identité locale
- Continu du front bâti qui structure l'espace public

Espace public et espace libre (caractère et usages)

- Forte imbrication réciproque entre le bâti et l'espace public (implantation, forme)
- Espace public diversifié dans ses formes
- Espace libre de faible emprise (cour intérieure, jardin, cœur d'îlot) à caractère minéral et/ou paysager

Vocation

- Mixte à dominante habitat

Caractéristique du bâti

- Présence du caractère patrimonial (tissus anciens), architecture d'origines diverses
- Alignement sur l'espace public (ou léger retrait)
- Implantation sur les limites séparatives (ou léger retrait)
- Hauteurs basses à moyennes
- forte emprise au sol

Parcellaire

- Généralement petit et hétérogène

Celleneuve



Habitat collectif continu

Caractéristiques dominantes du tissu

- Tissu compact, homogène par ensemble
- Organisation sous forme d'îlot fermé ou semi-fermé
- Continuité du front bâti qui structure l'espace public
- Habitat collectif et intermédiaire

Espace public et espace libre (caractère et usages)

- Diversité des formes (rue, avenue, placette, square...)
- Espace public structuré et hiérarchisé
- Structuration réciproque entre le bâti et l'espace public
- Espace libre d'usage défini : stationnement, cœur d'îlot paysagé, etc.

Vocation

- Dominante résidentielle avec accueil d'autres vocations non nuisantes

Caractéristique du bâti

- Architecture hétérogène par période de constructions (haussmannien, contemporain...)
- Implantation à l'alignement de l'espace public ou en léger retrait sur la ligne de construction
- Implantation sur une limite séparative ou en léger retrait
- Hauteur moyenne à élevée (> R+2)
- Emprises au sol variées suivant les opérations

Parcellaire

- Taille et forme variées mais généralement adapté à la forme du bâti

Beaux-Arts



Consuls de Mer



3 - CARACTÉRISATION DES TISSUS URBAINS

Tissus mixtes à dominante d'habitat

Habitat collectif discontinu

Caractéristiques dominantes du tissu

- Ensemble de barres, tours, plots qui ne structurent pas ou peu l'espace public
- Tissu souvent hétérogène en dehors des opérations d'ensemble
- Habitat collectif et intermédiaire

Espace public et espace libre (caractère et usages)

- Espace public souvent peu structuré
- Diversité des formes (rue, avenue, placette, square...), mais parfois non adapté aux usages
- Espace public généralement non hiérarchisé
- Distinction espace public / espace libre peu évidente.
- Espace libre d'usage divers : stationnement, espaces verts

Vocation

- Dominate résidentielle avec accueil d'autres vocations non nuisantes

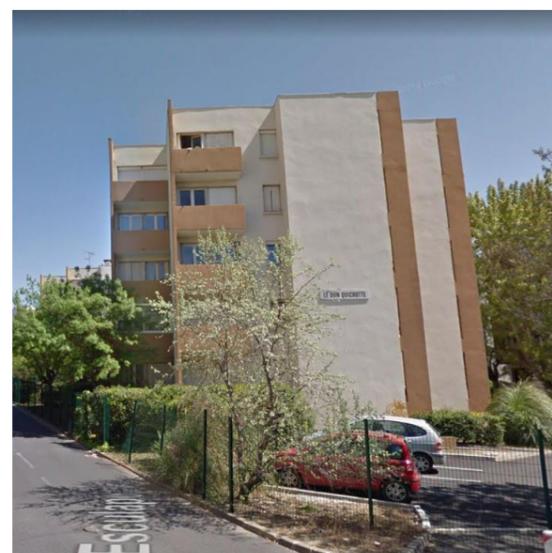
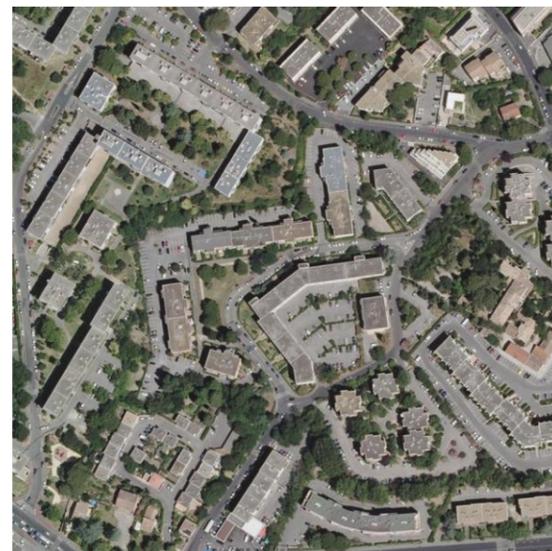
Caractéristique du bâti

- Architecture hétérogène par période de constructions (moderne, contemporain...)
- Implantation libre en retrait des voies publiques et des limites séparatives
- Hauteur moyenne à élevée (> R+2)
- Emprises au sol variées mais souvent faible

Parcellaire

- Grandes parcelles aux formes variables

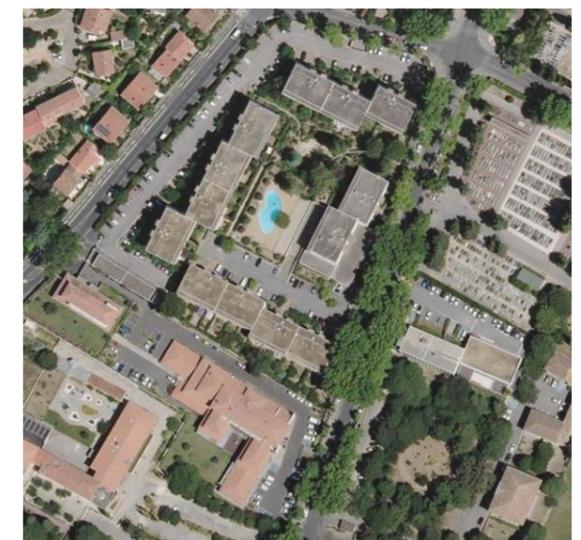
Avenue Père Soulas



Avenue Maréchal Leclerc



Avenue Saint-Lazare



Tissus mixtes à dominante d'habitat

Habitat individuel dense

Caractéristiques dominantes du tissu

- Tissu organisé, compact, et homogène par ensemble
- Ensemble bâti qui structure l'espace public (bâti et/ou clôture)
- Habitat individuel, intermédiaire et petit collectif
- Tissu à dominante minérale

Espace public et espace libre (caractère et usages)

- Espace public généralement limité à la voirie
- Structuration réciproque entre le bâti et l'espace public
- Espace libre prolongeant l'espace de vie (jardin, terrasse, stationnement privé)

Vocation

- Dominante résidentielle avec accueil ponctuel d'autres vocations non nuisantes

Caractéristique du bâti

- Implantation en léger retrait par rapport à la voie
- Implantation en léger retrait par rapport aux voisins, parfois sur limites séparatives
- Hauteur faible (max R+2)
- Emprise au sol moyenne

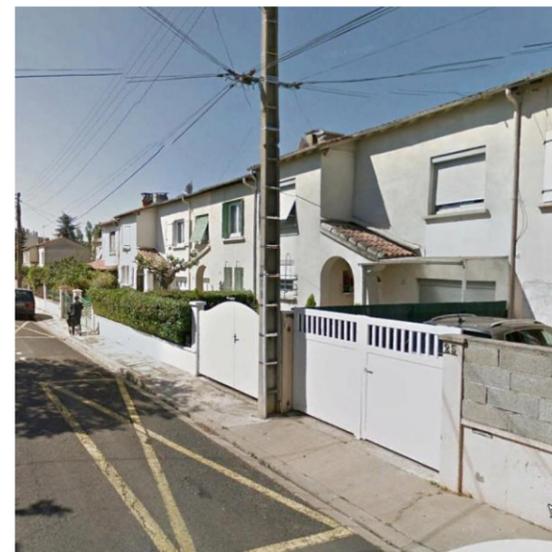
Parcellaire

- Petite parcelle généralement adaptée au bâti (optimisation)
- Forme rectangulaire ou en lanière

Cévennes



Pas de Loup



Hopitaux-Facultés



3 - CARACTÉRISATION DES TISSUS URBAINS

Tissus mixtes à dominante d'habitat

Habitat individuel discontinu / isolé

Caractéristiques dominantes du tissu

- Tissu constitué au fil de l'eau, parfois sans organisation d'ensemble
- Tissu constitué d'habitat individuel « lâche », d'habitat intermédiaire et de petit collectif

Espace public et espace libre (caractère et usages)

- Espace public non structuré par le bâti
- Espace public généralement limité à la rue, et qui ne permet pas d'accueillir la diversité des usages (modes doux, stationnement...)
- Organisation sous forme d'impasse ou de petite rue, parfois difficilement maillée sur la trame des autres espaces publics ou espace public vestige d'anciennes voies de circulation
- Espace libre important, paysagé (prolongeant l'espace de vie) et constituant le caractère paysager dominant du tissu

Vocation

- Dominate résidentielle avec accueil ponctuel d'autres vocations non nuisantes

Caractéristique du bâti

- Implantation libre en retrait des voies publiques et des limites séparatives
- Hauteur faible (max R+2)
- Emprise au sol faible (non optimisée)

Parcellaire

- Taille et forme variables et dissociées de la forme du bâti

Cévennes



Mas de Méric



Thomassy



3 - CARACTÉRISATION DES TISSUS URBAINS

Tissus mixtes à dominante économique

Grande surface commerciale et lotissement d'activités à dominante commerciale

Caractéristiques dominantes du tissu

- Tissu d'activités commerciales de grande envergure, généralement proche des grandes infrastructures
- Tissu organisé en lotissement ou en opération
- Front bâti discontinu (identification aisée des enseignes)

Espace public et espace libre (caractère et usages)

- Espace public diversifié dans ses formes
- Espace public généralement limité aux voies de circulation, espaces techniques (livraison) et aires de stationnement
- Dissociation espace public / espace libre peu évidente

Vocation

- Activités commerciales

Caractéristique du bâti

- Architecture à dominante commerciale, emprise
- Implantation généralement ordonnancée en retrait des voies publiques et des limites séparatives
- Hauteurs diversifiées, de basse à moyenne
- Emprise au sol faible à moyenne

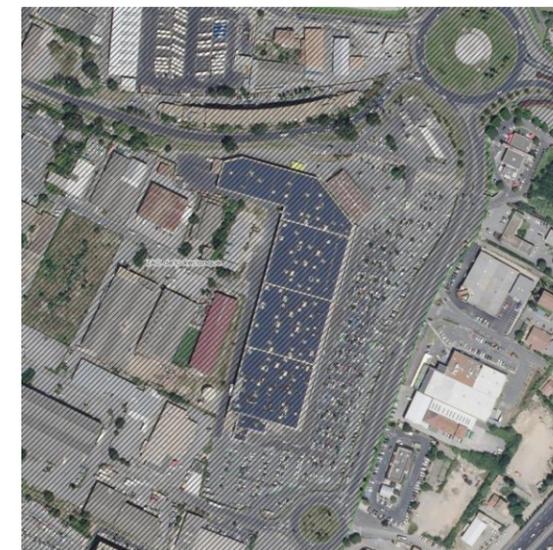
Parcellaire

- Taille moyenne à grande
- Forme orthogonale prédominante (optimisation)

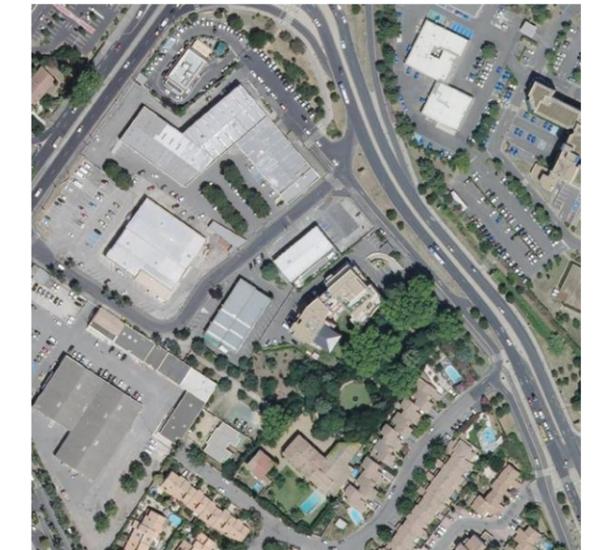
Odyseum



Casino Près d'Arènes



Commerce Place Flandre Dunkerque



3 - CARACTÉRISATION DES TISSUS URBAINS

Tissus mixtes à dominante économique

Tertiaire / Artisanat et industrie

Caractéristiques dominantes du tissu

- Tissu industriel, artisanal et d'activités en enclave dans la ville ou hors des centralités (pour cause de fonctionnement et/ou nuisances)
- Tissu discontinu

Espace public et espace libre (caractère et usages)

- Espace public généralement limité à la voie publique
- Espace libre paysagé et/ou occupé par les accès, le stationnement, le stockage, etc.

Vocation

- Activités économiques (production, stockage, services...) et autres fonctions associées (gardiennage, show-room,

Caractéristique du bâti

- Architecture hétérogène (en volume, en hauteur, en emprise), adaptée à l'activité (fonctionnel)
- Implantation libre en retrait des voies publiques et des limites séparatives
- Bâti isolé au sein de son unité foncière
- Hauteurs diversifiées, de basses à moyennes
- Emprise au sol faible à moyenne

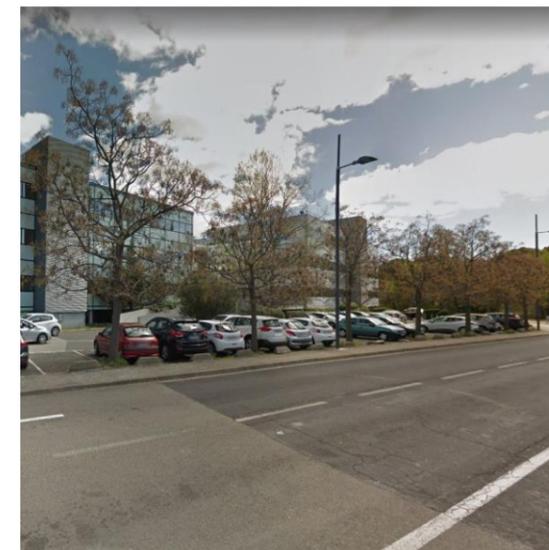
Parcellaire

- Taille et forme variables
- généralement unité foncière de grande dimension

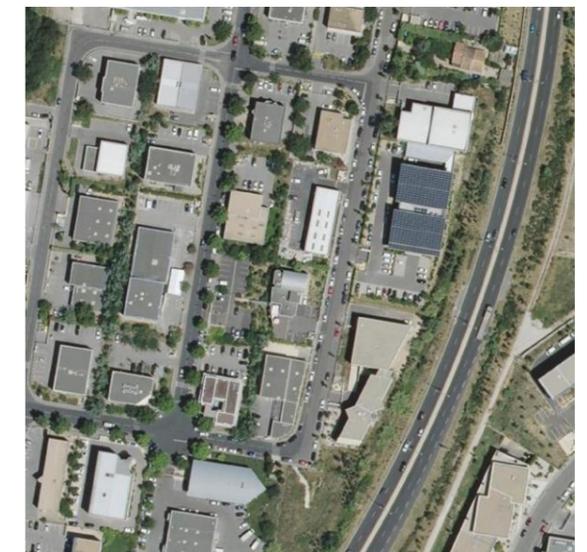
ZAC Garosud



ZAC Millénaire



ZAC Parc 2000



3 - CARACTÉRISATION DES TISSUS URBAINS

Tissus à dominante d'équipement

Équipement scolaire, culturel / bâti de sport, de santé / Terrain de sports, loisirs

Caractéristiques dominantes du tissu

- Tissu d'équipement public en enclave dans la ville ou hors des centralités (pour cause de fonctionnement et/ou nuisances)
- Tissu de bâti hétérogène

Espace public et espace libre (caractère et usages)

- Espace public diversifié dans ses formes adaptés au besoin de l'équipement (fonctionnement, fréquentation...)
- Espace public généralement limité aux voies de circulation, espaces techniques (livraison) et aires de stationnement
- Parfois espace qualitatif (parvis, place...) en accompagnement d'équipement public emblématique
- espace libre d'usages divers (cour d'école, stationnement, terrain de sport...)

Vocation

- Équipements publics à destinations diversifiés : scolaires, universitaires, sportives, loisirs, culturelles, etc

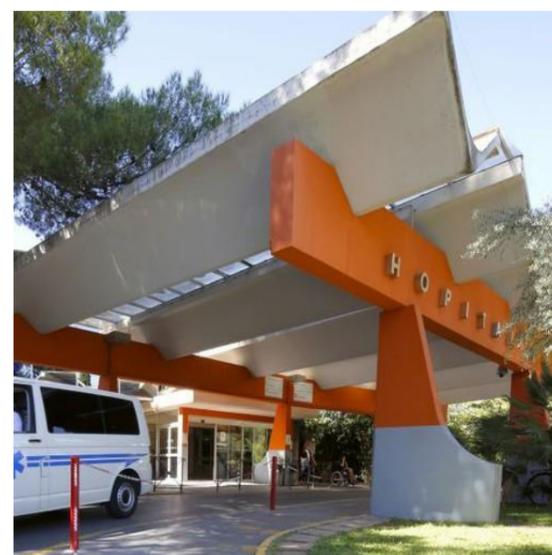
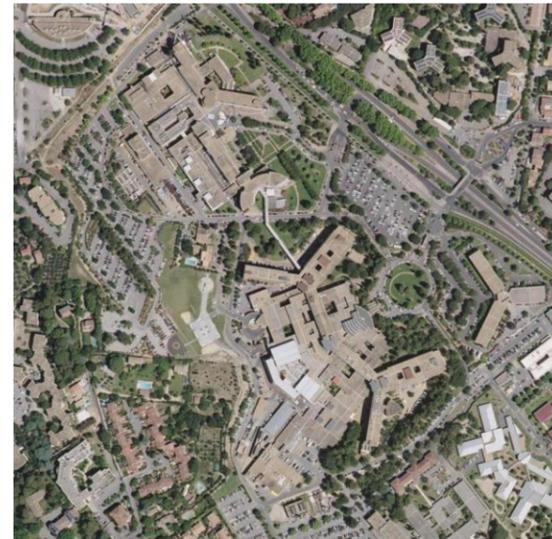
Caractéristique du bâti

- Architecture très hétérogène (couleur, style architectural, volume, emprise),
- Grande diversité de typologie de constructions
- Implantation libre ou ordonnancée (le cas échéant) en retrait des voies publiques et des limites séparatives
- Hauteurs diversifiées, de basses à élevées
- Emprise au sol variable

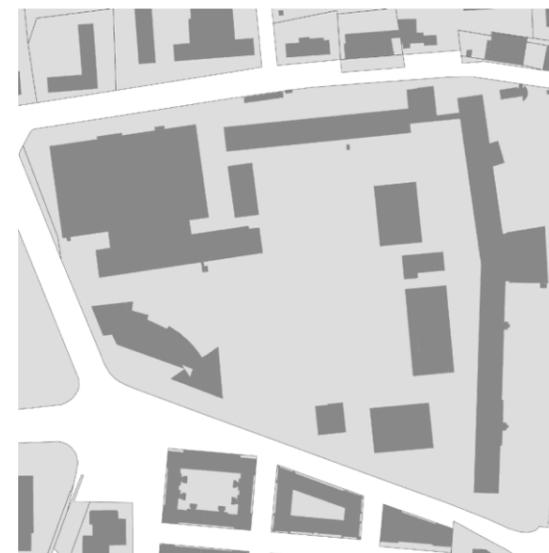
Parcellaire

- Taille et forme variable

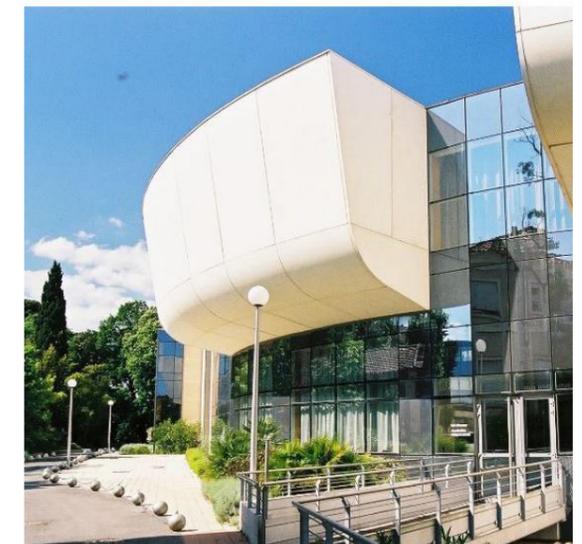
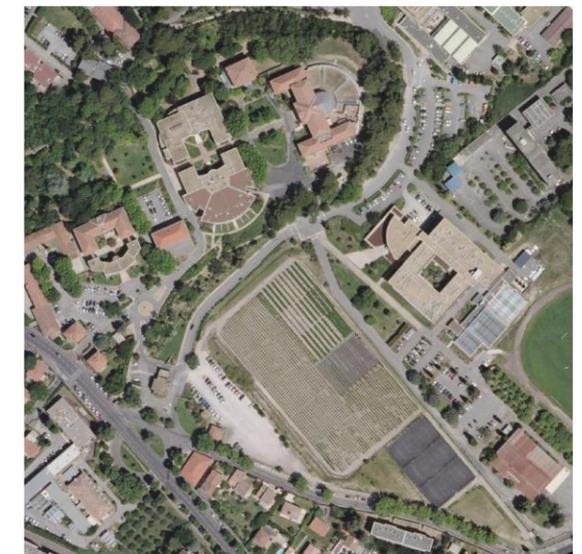
Hôpital Lapeyronie



Lycée Jean Mermoz



SupAgro



Coeur d'agglomération

DESCRIPTION DU SECTEUR

Le secteur « Cœur d'agglomération » se caractérise par une très grande diversité des formes urbaines : centre-ville, faubourg, habitat continu et discontinu, individuel ou collectif, équipements, tout type d'activité... L'habitat individuel discontinu et l'habitat collectif discontinu sont cependant les formes urbaines les plus répandues (respectivement 23% et 22% en superficie), suivi par les équipements publics (17% tous types confondus).

Le secteur se structure autour de formes urbaines denses en son centre (centre-ville, faubourg, habitat collectif continu). Cette densité ne s'étirole pas néanmoins de manière uniforme en s'éloignant du cœur historique de Montpellier. A l'exception du quartier Antigone, une première couronne mixant habitat individuel et habitat collectif issus de la première moitié du XXe siècle ceinture le centre-ville. Cette première couronne laisse place à des quartiers à dominante soit d'habitat collectif soit individuel, inégalement structurés selon les directions, les périodes et les secteurs. Les équipements sont présents au sein et entre ces tissus, souvent regroupés sous formes de pôles. Les espaces commerciaux sont plus diffus à l'exception des grands centres commerciaux situés à la périphérie des espaces urbanisés. Les activités artisanales et industrielles sont majoritairement regroupées au Sud du secteur, à proximité de l'autoroute.

Malgré cette mixité des formes urbaines, chaque quartier se définit par des caractéristiques spécifiques :

- Le quartier Centre regroupe la totalité des formes urbaines de centre-ville du secteur Cœur d'agglomération. Il comprend également, 21% de l'habitat collectif continu et 17 % des équipements publics scolaires, de culture et de santé ;
- Le quartier Cévennes est un quartier à dominante d'habitat : il représente entre 20 et 30 % de chacune des formes urbaines d'habitat (individuel et collectif, continu et discontinu) du secteur ;
- Le quartier Croix d'Argent accueille 39% des formes urbaines dédiées aux activités artisanales et industrielles du secteur et dans une moindre mesure de l'habitat (entre 13 et 22% pour les différentes formes urbaines dévolues spécifiquement à l'habitat) ;
- Le quartier Hôpitaux-Facultés se caractérise par une forte concentration des équipements présents dans le secteur : 47 % des équipements publics scolaires, de culture et de santé et 40 % des équipements de sports et de loisirs du secteur. Il regroupe également 32% de l'habitat individuel discontinu ;
- Le quartier Mosson présente une relative mixité des formes urbaines puisqu'il regroupe entre 10 et 20% de formes urbaines diverses du secteur : habitat collectif discontinu (10%), habitat individuel continu (14%), lotissement d'activités (20%) ou activité tertiaire (18%) ;
- Le quartier Port Marianne dispose d'une vocation économique renforcée à l'échelle du secteur Cœur d'agglomération car il concentre 44% des grandes surfaces commerciales, 35% des superficies dévolues aux activités tertiaires et 19% de celles dévolues aux activités artisanales et industrielles. Il accueille également 26% de l'habitat collectif continu et 32% de l'habitat individuel isolé du secteur.
- Le quartier Près d'Arènes correspond également à un quartier où l'activité économique est surreprésentée avec 30 % des superficies dédiées à l'artisanat et à l'industrie, 24% des grandes surfaces commerciales et 25% des lotissements d'activités du secteur.

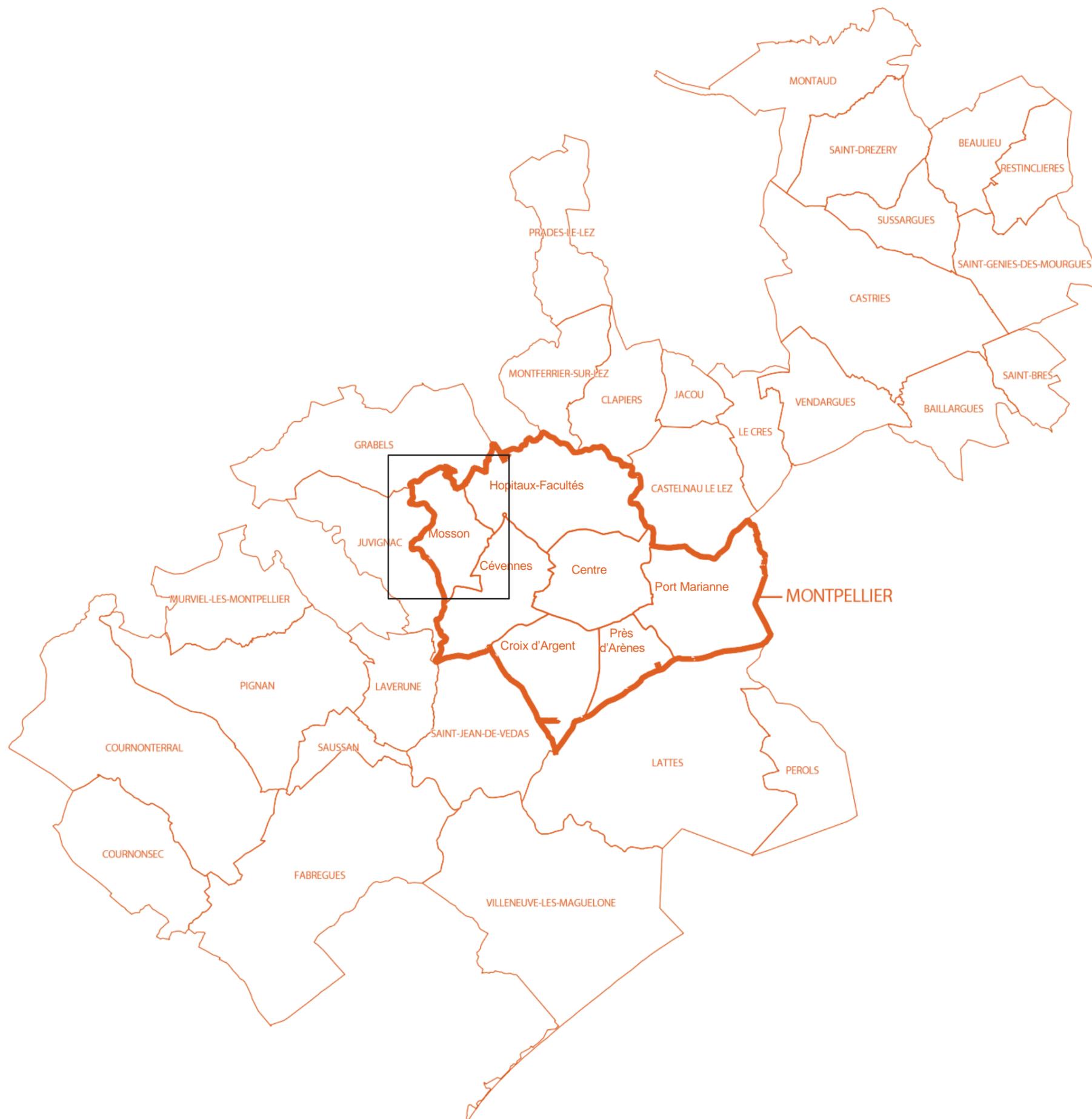
5 - ATLAS

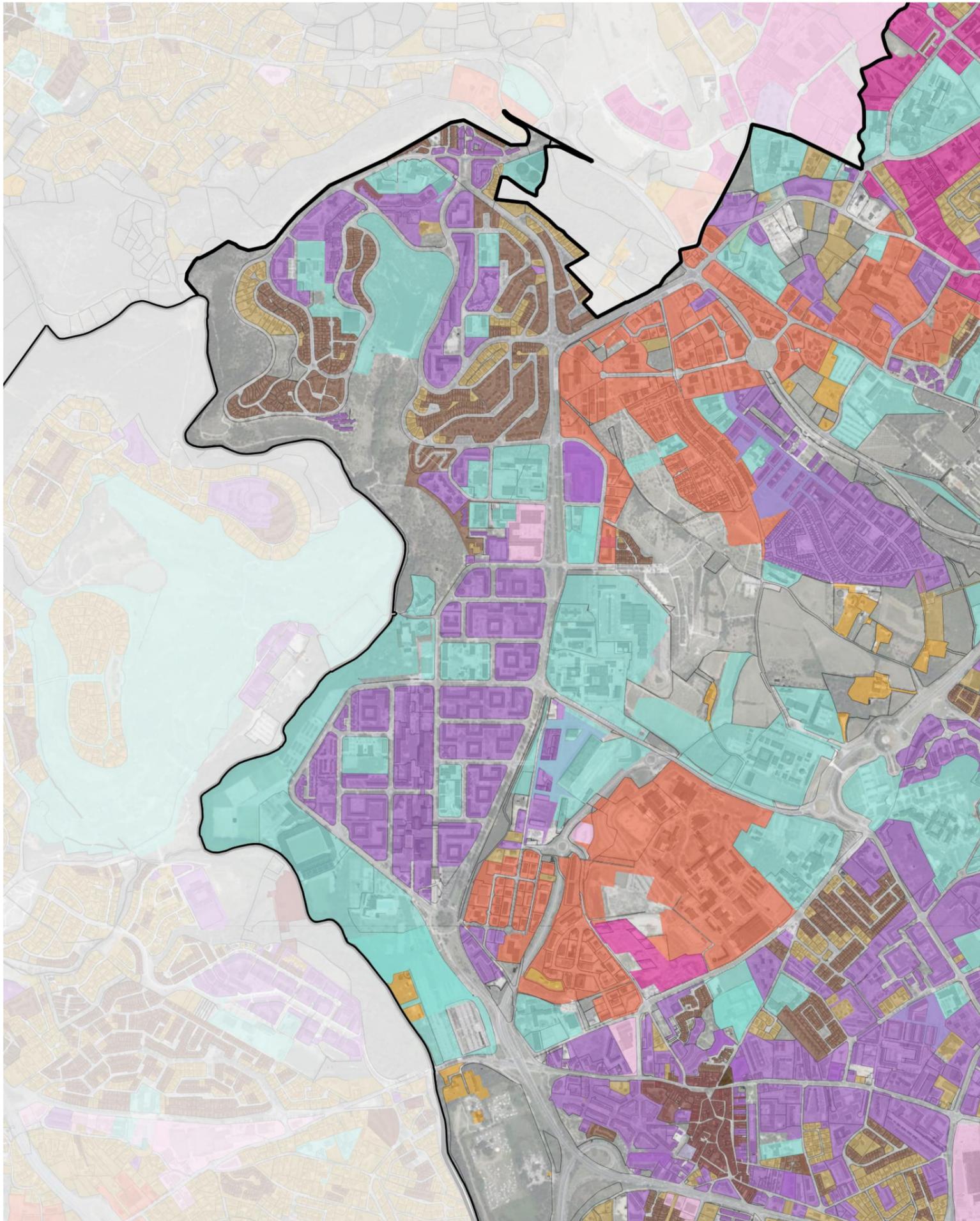
Ensemble de la commune

Typomorphologie

- Habitat collectif continu
- Habitat collectif discontinu
- Habitat individuel continu
- Habitat individuel discontinu
- Habitat individuel isolé
- Centre village historique
- Faubourg
- Hameau
- Equipements scolaires, culturels, de sports, de loisirs, de transports, de santé
- Commerces
- Artisanat industrie logistique
- Tertiaire
- Campings et résidences hôtelières
- Bâtiments agricoles







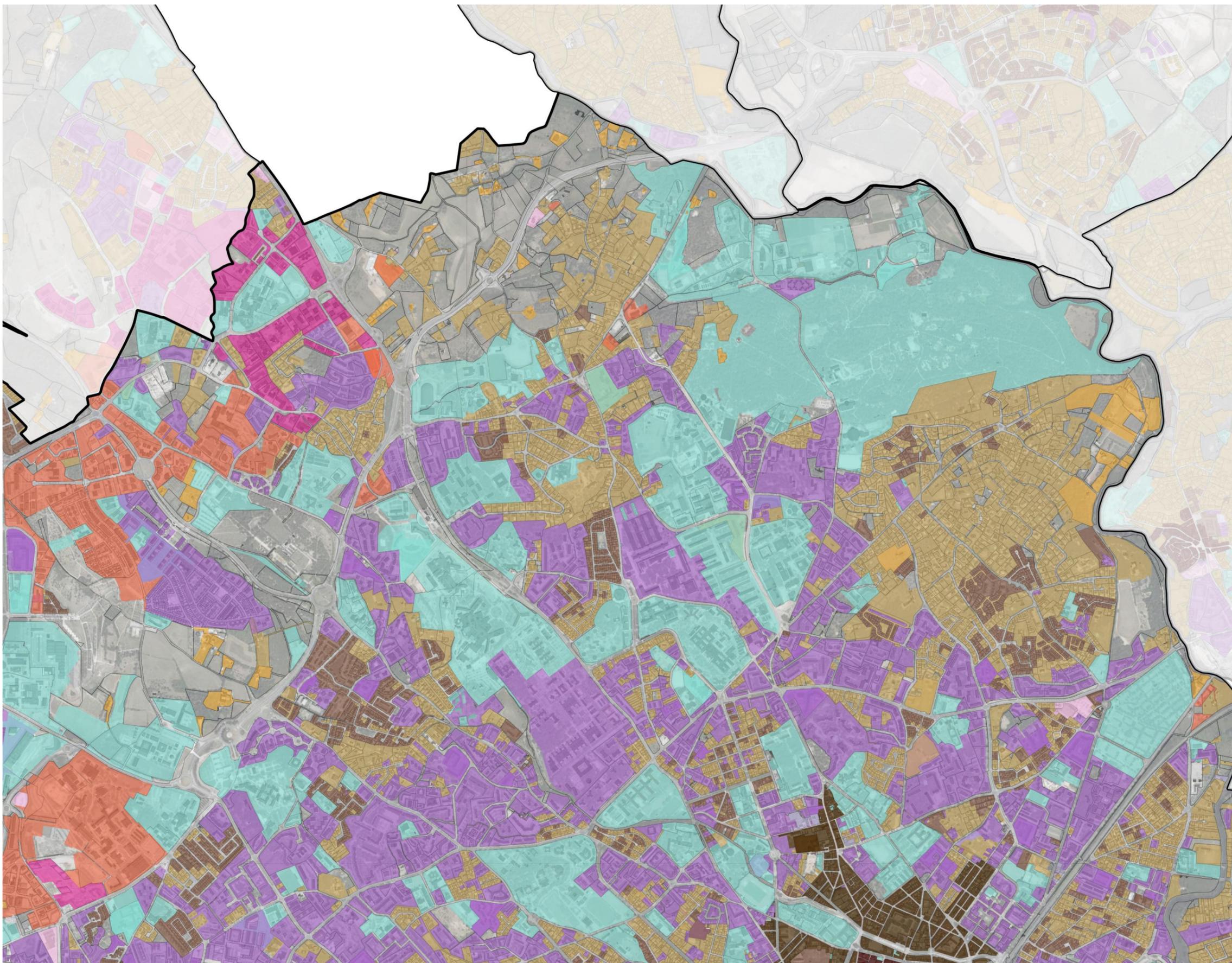
Typomorphologie

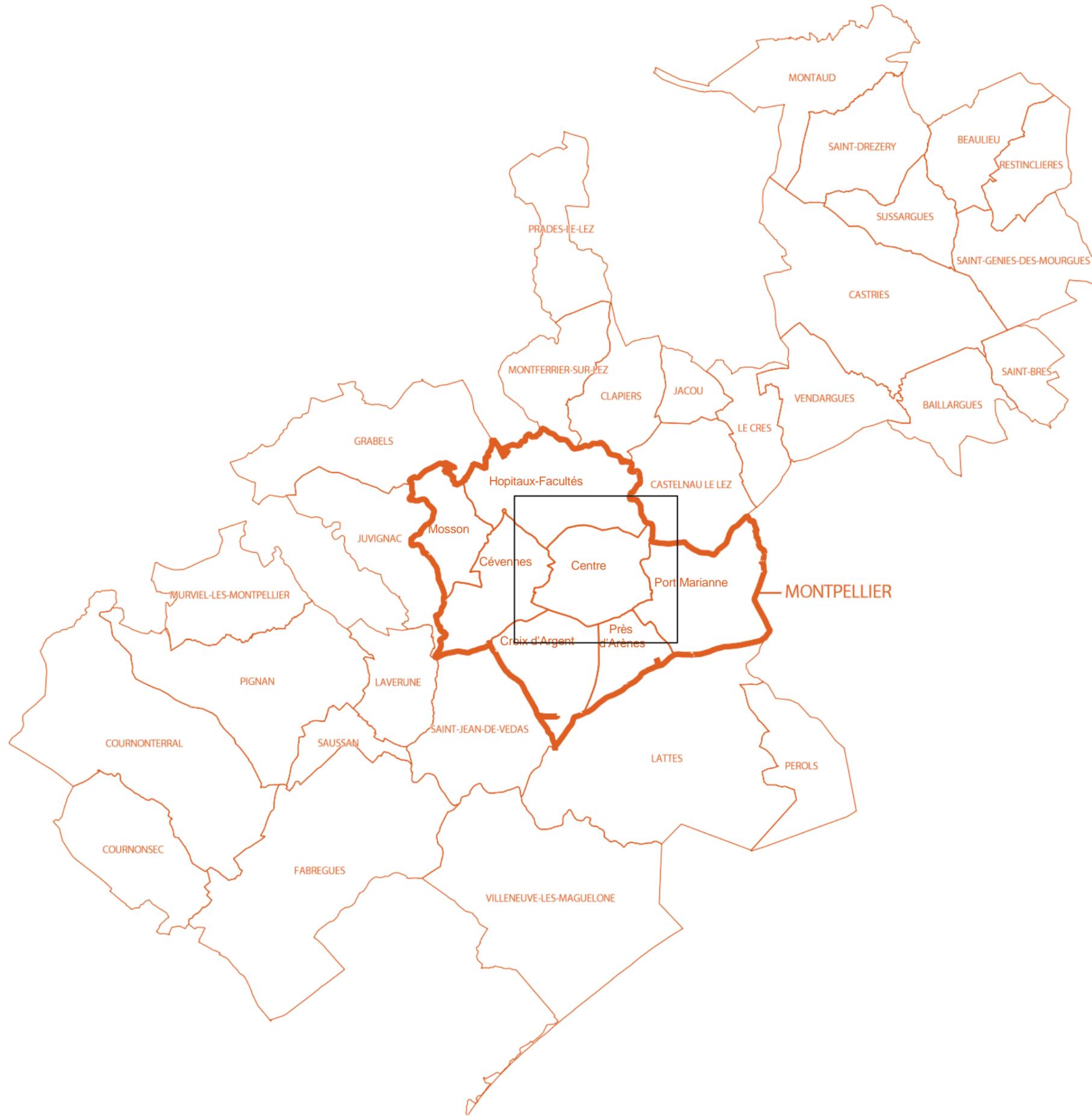
- Habitat collectif continu
- Habitat collectif discontinu
- Habitat individuel continu
- Habitat individuel discontinu
- Habitat individuel isolé
- Centre village historique
- Faubourg
- Hameau
- Equipements scolaires, culturels, de sports, de loisirs, de transports, de santé
- Commerces
- Artisanat industrie logistique
- Tertiaire
- Campings et résidences hôtelières
- Bâtiments agricoles

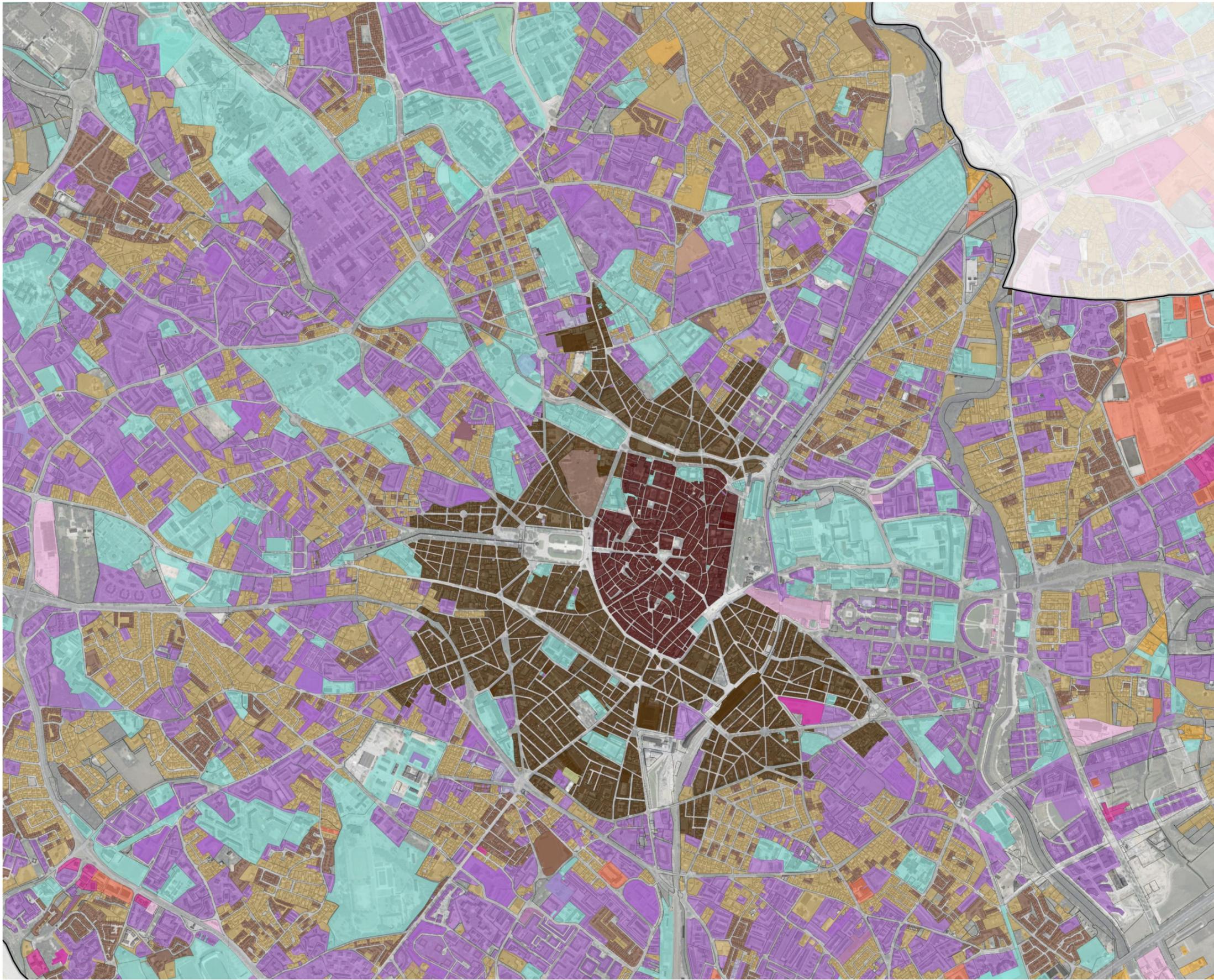


Typomorphologie

- Habitat collectif continu
- Habitat collectif discontinu
- Habitat individuel continu
- Habitat individuel discontinu
- Habitat individuel isolé
- Centre village historique
- Faubourg
- Hameau
- Equipements scolaires, culturels, de sports, de loisirs, de transports, de santé
- Commerces
- Artisanat industrie logistique
- Tertiaire
- Campings et résidences hôtelières
- Bâtiments agricoles

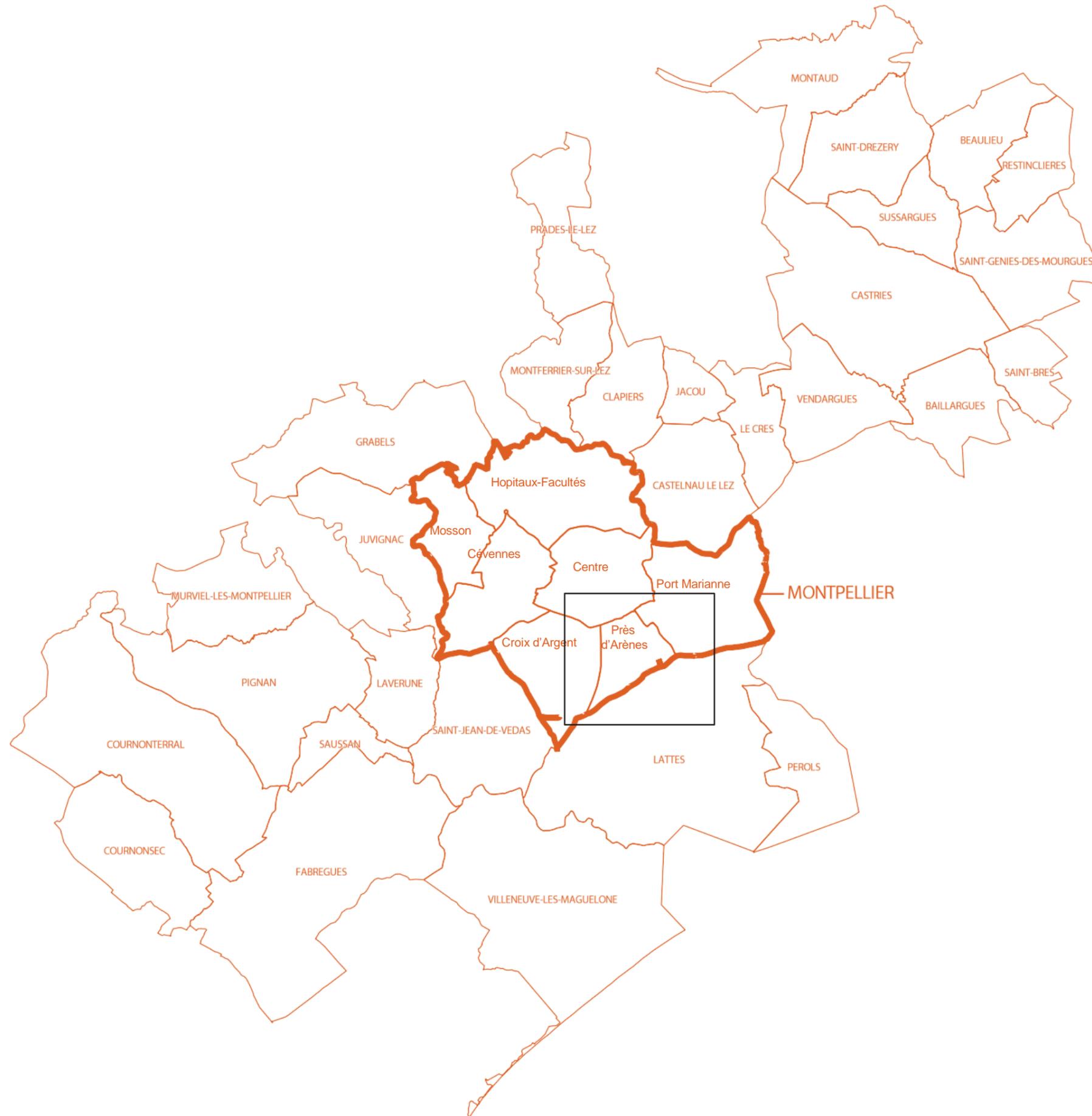


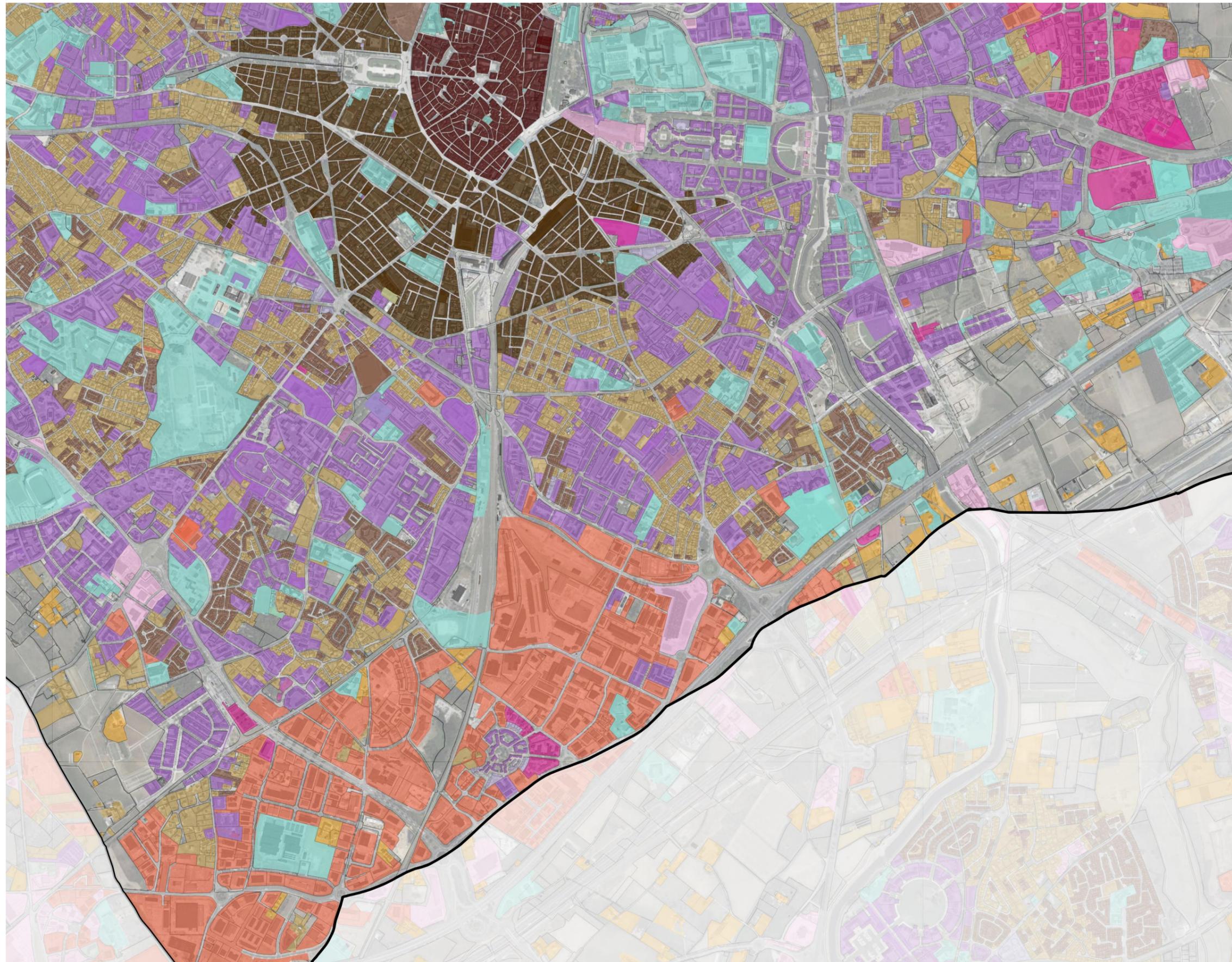




Typomorphologie

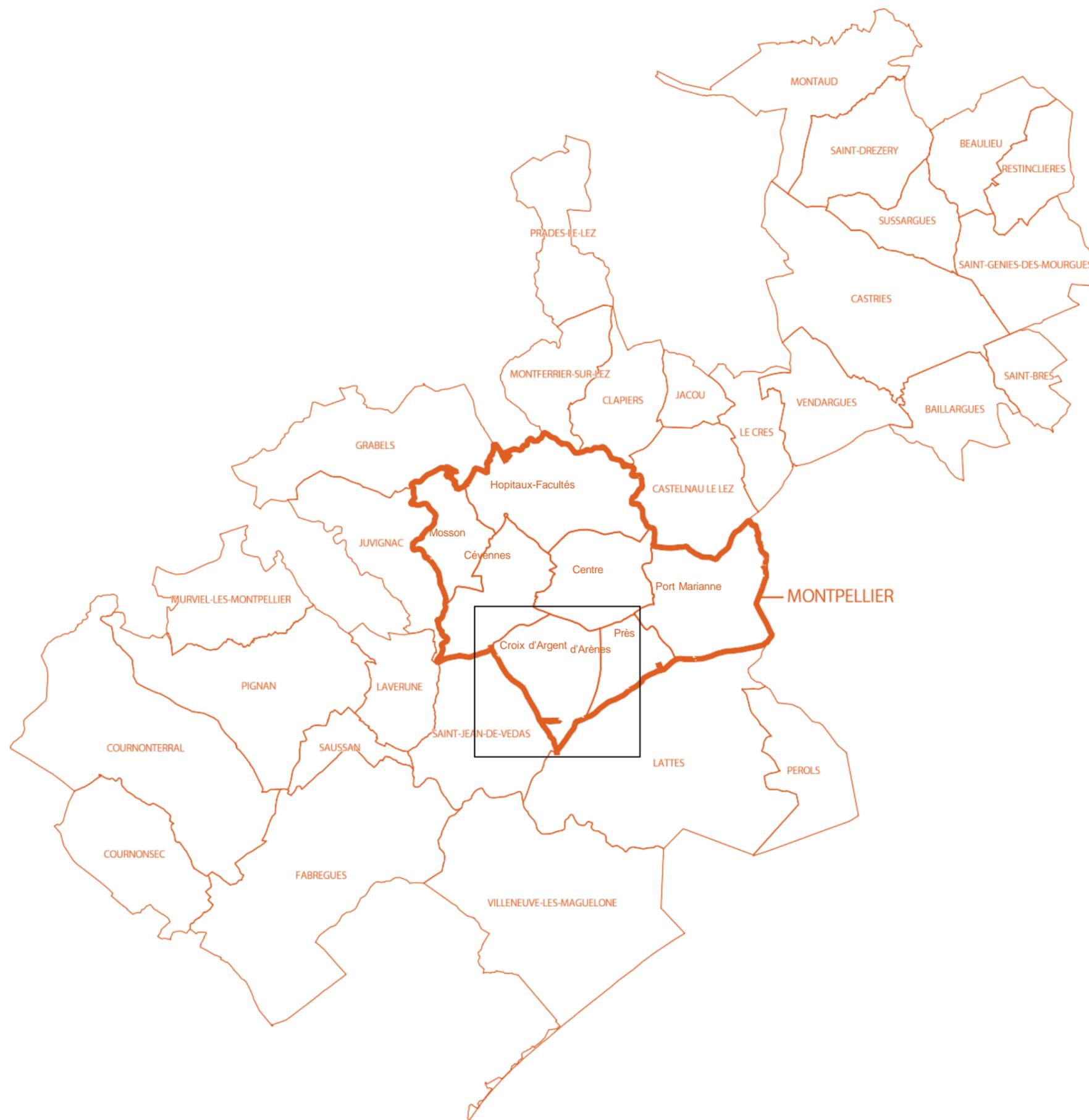
- Habitat collectif continu
- Habitat collectif discontinu
- Habitat individuel continu
- Habitat individuel discontinu
- Habitat individuel isolé
- Centre village historique
- Faubourg
- Hameau
- Equipements scolaires, culturels, de sports, de loisirs, de transports, de santé
- Commerces
- Artisanat industrie logistique
- Tertiaire
- Campings et résidences hôtelières
- Bâtiments agricoles

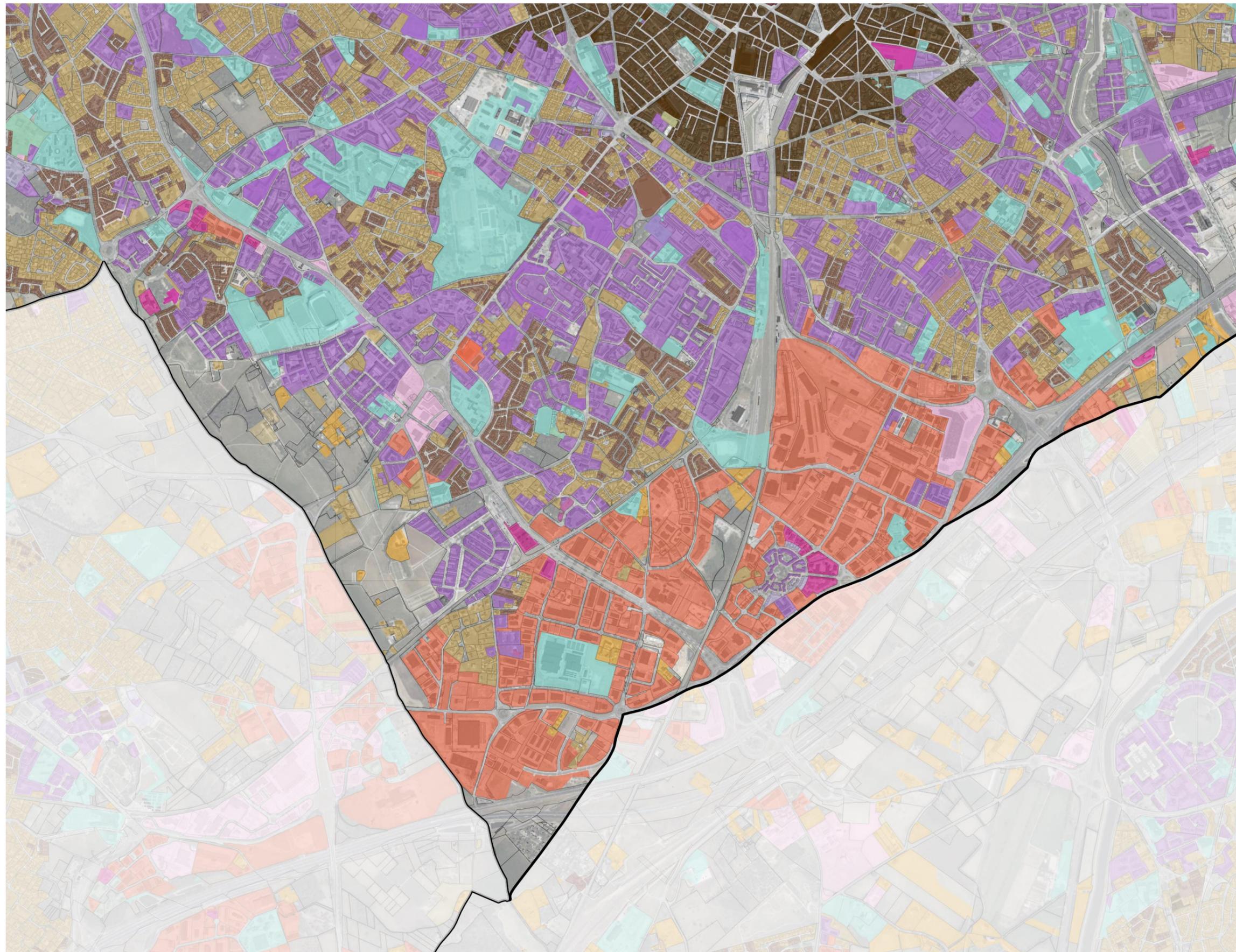




Typomorphologie

- Habitat collectif continu
- Habitat collectif discontinu
- Habitat individuel continu
- Habitat individuel discontinu
- Habitat individuel isolé
- Centre village historique
- Faubourg
- Hameau
- Equipements scolaires, culturels, de sports, de loisirs, de transports, de santé
- Commerces
- Artisanat industrie logistique
- Tertiaire
- Campings et résidences hôtelières
- Bâtiments agricoles

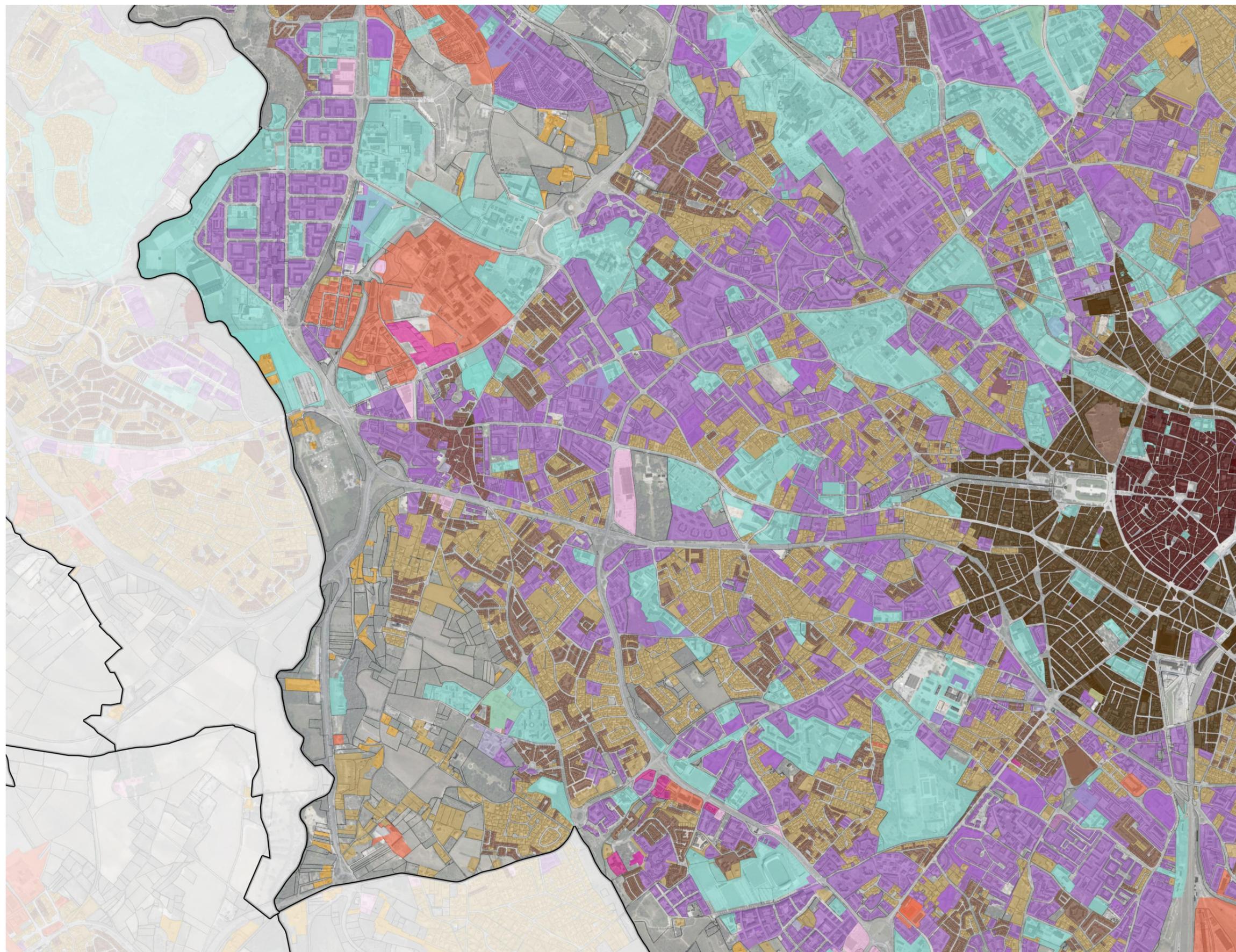




Typomorphologie

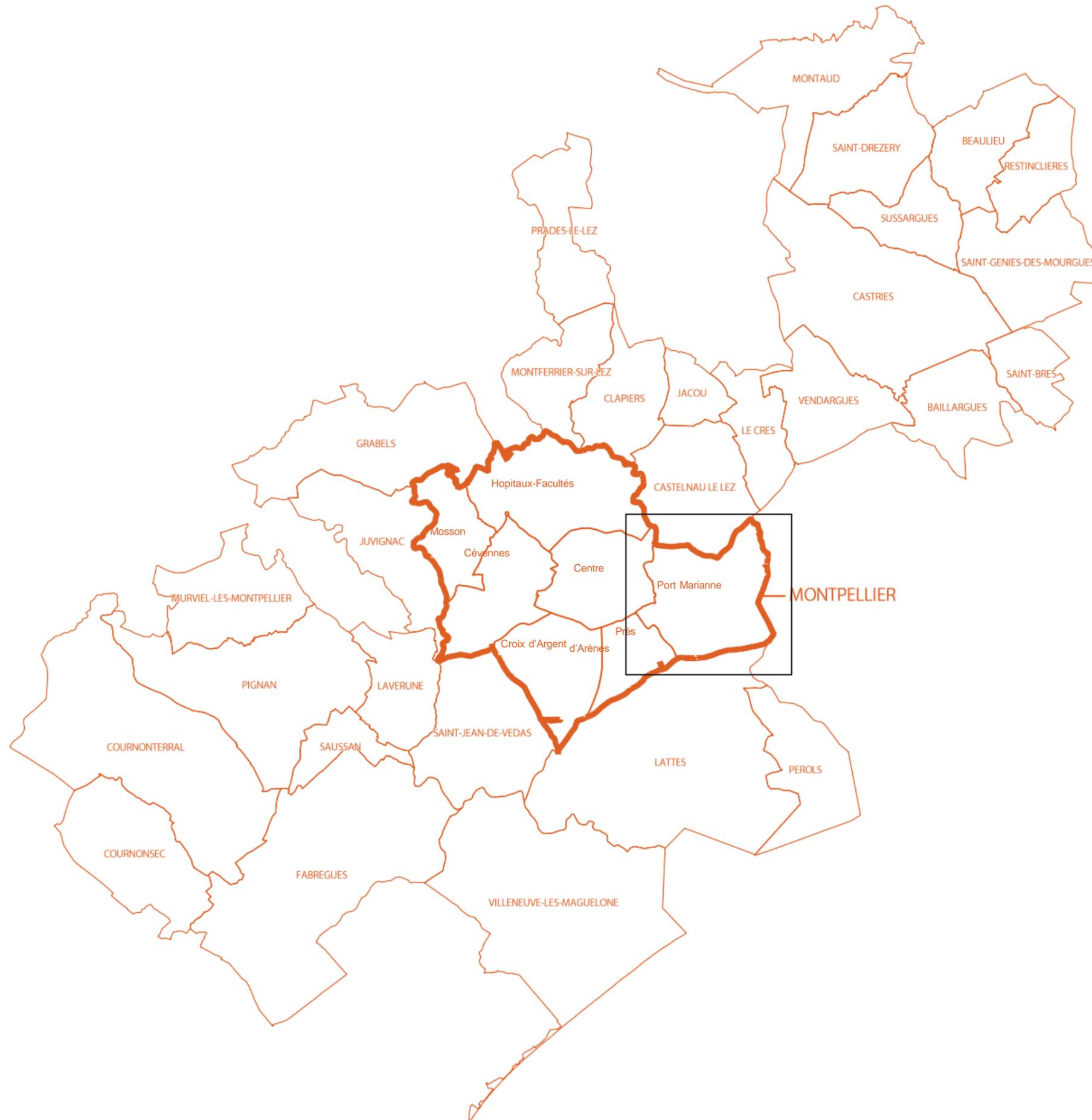
- Habitat collectif continu
- Habitat collectif discontinu
- Habitat individuel continu
- Habitat individuel discontinu
- Habitat individuel isolé
- Centre village historique
- Faubourg
- Hameau
- Equipements scolaires, culturels, de sports, de loisirs, de transports, de santé
- Commerces
- Artisanat industrie logistique
- Tertiaire
- Campings et résidences hôtelières
- Bâtiments agricoles





Typomorphologie

- Habitat collectif continu
- Habitat collectif discontinu
- Habitat individuel continu
- Habitat individuel discontinu
- Habitat individuel isolé
- Centre village historique
- Faubourg
- Hameau
- Equipements scolaires, culturels, de sports, de loisirs, de transports, de santé
- Commerces
- Artisanat industrie logistique
- Tertiaire
- Campings et résidences hôtelières
- Bâtiments agricoles



Typomorphologie

- Habitat collectif continu
- Habitat collectif discontinu
- Habitat individuel continu
- Habitat individuel discontinu
- Habitat individuel isolé
- Centre village historique
- Faubourg
- Hameau
- Equipements scolaires, culturels, de sports, de loisirs, de transports, de santé
- Commerces
- Artisanat industrie logistique
- Tertiaire
- Campings et résidences hôtelières
- Bâtiments agricoles

